



Inscriptions pour des scolarités (en école – en emploi) en formations professionnelles de l'enseignement secondaire II (ESII) genevois (Hors commerce)

1.	Conditions d'admission	2
2.	Les dates importantes.....	3
3.	Inscriptions.....	5
4.	Examens théoriques et pratiques.....	6
5.	CFP Hors Commerce.....	6
6.	Confirmations.....	7

N.B. : Au sens du présent document, toute désignation de fonction, de statut, de grade ou de titre s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Sont considérées comme parents les personnes qui détiennent l'autorité parentale, à défaut le représentant légal.

1. Conditions d'admission

Les formations professionnelles se destinant à des AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle), des CFC (Certificat fédéral de capacité), MP1 (Maturité professionnelle intégrée¹) sont dispensées selon deux voies :

•La voie duale (En emploi)

En voie duale l'admission est uniquement conditionnée par la signature d'un contrat de travail avec une entreprise. Le lien ci-après (orientation.ch) est une ressource qui regroupe le catalogue desdites formations et les places d'apprentissages disponibles. Néanmoins, pour toutes les formations professionnelles dispensées en emploi ET en école, il est indispensable de s'inscrire auprès du centre de formation professionnelle concerné.

•La voie plein temps (En école)

L'admission dans cette voie est conditionnée par des tests théoriques et pratiques et dépend également des places disponibles. Pour les élèves issus du CO, les tests théoriques correspondent aux évaluations communes (EVACOM).

Ces formations sont par ailleurs accessibles et conditionnées par les notes de fin de cycle d'orientation (CO) selon le tableau suivant (hormis les formations professionnelles commerciales) :

Admission des élèves du CO en 12^e année pour la rentrée 2020

		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II													
		Transition		Centre de formation professionnelle (CFP) hors Commerce ¹			Centre de formation professionnelle (CFP) Commerce ¹				Ecole de culture générale (ECG)		Collège de Genève (CdG)		
		Professionnelle		AFP			AFP				12*	13*	12*		
		Préapprentissage (en école)		CFC			CFCI-B				12*	13*	12*		
		Autres CFP		MP1			CFCI-E				12*	13*	12*		
		PR (ECG)		MP1			MP1				12*	13*	12*		
CYCLE D'ORIENTATION	Littéraire et scientifique (LS)	CFPP	Commerce	PR (ECG)	AFP	CFC	MP1	AFP	CFCI-B	CFCI-E	MP1	12*	13*	12*	
	promu				●	●	●					●	C ₁	●	
	non promu	●		●	●	●	●		C ₂	C ₃		●			
	Langues vivantes et communication (LC)														
	bien promu ²				●	●	C ₄				C ₄			C ₄	
	promu				●	●	●								
	non promu	●	C ₆	●	●	●	●			C ₅					
	Communication et technologie (CT)														
	bien promu ²	●	●	●	●	●	●			C ₄			C ₄		
	promu	●	●	●	●	●	●								
	non promu	●	●	●	●	●	●								
	Classe atelier (AT)														
					●	●									

Conditions :

- admission sans condition
- admission conditionnée par la réussite d'un test d'entrée et/ou d'un entretien de candidature, et limitée aux places disponibles
- C₁ : moyenne générale, FR, MA ≥ à 5.0
 - ¹ option spécifique préprofessionnelle (OSPP)
 - art et design : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en arts visuels / art-musique : moyenne annuelle en 10e ≥ à 4.0 en musique
 - art-théâtre : pratique théâtrale d'au moins 1 an / communication-information : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en allemand et en anglais
 - santé : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en physique / socio-éducative : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en géographie et en histoire
- C₂ FR+MA+AL ≥ à 9.0 ou FR+MA+AN ≥ à 9.0
- C₃ FR+MA+AL ≥ à 10.5 ou FR+MA+AN ≥ à 10.5
- C₄ bien promu² et moyenne des disciplines principales³ ≥ à 4.5
- C₅ AL+AN ≥ à 8.0
- C₆ moyenne des disciplines principales³ ≥ à 3.5

Maturités bilingues

- . CG (français-allemand ou français-anglais) par enseignement : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril et en juin
- . CG (français-allemand ou français-anglais) par séjour : FR, AL ≥ à 4.5 ou FR, AN ≥ à 4.5 en avril et FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en juin
- . Les élèves issus de la section LC ne sont pas admissibles en maturité bilingue au collège de Genève
- . MP1 (français-anglais) par enseignement : FR ≥ à 4.0 et AN ≥ à 4.5 en juin

Notes :

- ¹ seule la formation à plein temps est considérée ici, les conditions d'admission en formation duale étant déterminées par l'employeur et l'OFPC (au travers d'un contrat d'apprentissage)
- ² moyenne générale ≥ à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (< à 4.0) sauf FR et MA
- ³ FR, MA, AL et discipline liée au profil

Abréviations :

- AFP Attestation fédérale de formation professionnelle
- CFC Certificat fédéral de capacité
- CFCI-B CFC Intégré - Base (langue : AN)
- CFCI-E CFC Intégré - Élargi (langues : AL ou IT + AN)
- CFP Centre de formation professionnelle
- CFPP Centre de la formation pré-professionnelle
- MP1 Maturité professionnelle intra-CFC
- PR Classe préparatoire (ECG)

(édition juillet 2019)

¹ Si l'élève ne dispose pas du niveau requis pour accéder à la Maturité professionnelle intégrée (MP1) il a la possibilité d'effectuer une Maturité professionnelle (MP2) après l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

2. Les dates importantes

Le tableau ci-après indique les dates des principales étapes d'inscription dans les différents centres de formation professionnelle (CFP) hors commerce :



Pour les professions disposant de formations en école et en emploi, l'inscription doit se faire auprès du CFP concerné.

CFP	Séances d'information et portes ouvertes	Inscriptions	Examens théoriques et pratiques	Confirmations
CFP Arts Rue Necker 2 1201 Genève	Séance d'information : 18.01.2020 de 10h30 à 17h30 Portes ouvertes : 18.01.2020 de 10h00 à 18h00	Du 21 au 24 janvier 2020 8h30 – 17h00 Mercredi 22 janvier : 11h00 – 19h00	Le 26 février 2020 de 8h00 à 17h30	Au CFP Arts http://edu.ge.ch/cfpaa/ 25 juin 2020
		Danse : Du 21 janvier au 2 février 2020 8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h00	→ Audition danse : Sur convocation	
		ES bande dessinée et illustration : du 27 janvier au 3 avril 2020	Du 4 mai au 8 mai 2020	
CFP Construction Ch. Gérard de Ternier 18 1213 Petit-Lancy	Séance d'information : 03.02.2020 à 20h00 Portes ouvertes : 31.01.2020 de 9h00 à 17h00 01.02.2020 de 9h00 à 17h00	Du 6 janvier au 4 mars 2020 En ligne: (ICI) Le 4 mars 2020 13h00 – 17h00 Au CFP Construction	→ Tests théoriques : 17 et 18 mars 2020 → Tests d'aptitudes : Jusqu'au 22 avril sur convocation	Au CFP Construction (Aula) https://edu.ge.ch/site/cfpc/ 25 juin 2020
		Horticiculture et Fleuriste : En ligne jusqu'au 27 mars 2020 (ICI)	→ Concours d'entrée : Sur convocation	
CFP Nature et Environnement Route de Presinge 150 1254 Jussy	Séance d'information : 28.01.2020 à 19h00 Portes ouvertes : 01.10.2019 Portes ouvertes ESII : 19.11.2019	Horticiculture et Fleuriste : En ligne jusqu'au 27 mars 2020 (ICI)	→ Concours d'entrée : Sur convocation	Au CFP Nature et Environnement http://edu.ge.ch/cfpne/ 25 juin 2020



CFP	Séances d'information et portes ouvertes	Inscriptions	Examens théoriques et pratiques	Confirmations
CFP Santé Ch. Thury 6 1206 Genève	<p><u>Portes ouvertes</u> : 01.02.2020 de 11h00 à 18h00</p> <p><u>Séances d'informations</u> : 01.02.2020</p>	<p><u>Assistant en soins et santé communautaire (ECASO)</u> dossier d'inscription disponible sur le site internet</p> <p>En ligne du 2 décembre 2019 au 3 février 2020</p> <p>(ICI)</p>		<p>Au CFP santé</p> <p>http://edu.ge.ch/cfps</p> <p>25 juin 2020</p>
CFP Social Ch. Thury 6 1206 Genève	<p><u>Portes ouvertes</u> : 01.02.2020 de 11h00 à 18h00</p> <p><u>Séances d'informations</u> : Vaptec : 13.11.2019 à 18h00 Rave : 10.10.2019 à 18h00 Passerelle : 10.10.2019 à 18h00</p>	<p><u>Assistant socio-éducatifs</u> dossier d'inscription disponible sur le site internet</p>		<p>Au CFP social</p> <p>http://edu.ge.ch/cfps</p> <p>25 juin 2020</p>
CFP Service & Hôtellerie et Restauration Ch. Gérard de Ternier 18 1213 Petit Lancy	<p><u>Séance d'information</u> : 02.03.2020</p> <p><u>Portes ouvertes</u> : 31.01.2020 01.02.2020</p>	<p><u>Dépôt des dossiers</u> <u>jusqu'au</u> :</p> <p>15 mai 2020</p>	<p>Les 3 et 4 juin 2020 de 8h00 à 16h00</p>	<p>Au CFP Service Hôtellerie et Restauration</p> <p>http://icp.ge.ch/po/cfp-shr</p> <p>25 juin 2020</p>
CFP Technique Route du Pont Butin 43 1213 Petit Lancy	<p><u>Séances d'informations</u> : Horlogerie : 20.01.2020 Electronique : 21.01.2020 Informatique : 22.01.2020 Mécatronique industrielle : 22.01.2020 Automobile : 23.01.2020</p> <p><u>Portes ouvertes</u> : 01.02.2020</p>	<p>4 mars 2020</p>	<p>→ <u>Tests théoriques</u> : 17 et 18 mars 2020</p> <p>→ <u>Tests d'aptitudes</u> : Jusqu'au 22 avril sur convocation</p>	<p>Au CFP Technique</p> <p>http://ge.ch/formation/etablissement/centre-formation-professionnelle-technique-cfp</p> <p>25 juin 2020</p>

3. Inscriptions

Documents à fournir par le candidat

Présenté	Manquant	Qui	Documents à présenter
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tous	Livret de famille ou acte de naissance (page des parents + page où figure l'élève)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Carte d'identité ou passeport de l'élève
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Carte d'identité ou passeport de son responsable légal
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Bulletin scolaire annuel 2018-19
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Dernier bulletin scolaire 2019-20 sur lequel doit figurer une indication claire des résultats obtenus ou prévus
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Carte d'assuré de l'élève (assurance maladie)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Elève ayant effectué une 10^e et/ou une 11^e CO public GE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parents divorcés, séparés, non mariés ou curateur ou représentant légal	Document attestant la représentation légale de chacun des parents <i>Si autorité parentale conjointe : Signature des deux parents ou procuration du non signataire autorisant le signataire à procéder à l'inscription dans la filière de formation désirée</i> Ou Attestation de curatelle ou de transfert de la représentation légale délivrée par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Confédérés	Permis d'établissement (élève)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Étrangers	Permis de séjour (élève)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frontaliers (C'est-à-dire les élèves dont au moins un des deux parents travaille à Genève)	Permis G (sauf frontaliers de nationalité suisse) & Attestation de l'employeur d'un des deux parents indiquant depuis quand et à quel pourcentage la personne travaille à Genève
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fonctionnaires internationaux	Carte de légitimation (parent)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elèves à besoins spécifiques	Attestation médicale récente permettant de justifier une demande d'aménagements



Une inscription ne sera validée que lors de l'obtention de tous les documents requis.

4. Examens théoriques et pratiques

- Pour les élèves en provenance du CO (Genève 11^e Harmos)
 - Tests théoriques : sont pris en considération les EVACOM du CO ;
 - Tests pratiques : sont effectués au sein du CFP sur convocation.

- Pour les autres provenances
 - Tests théoriques (TAF) : sont effectués au sein du CFP selon les indications de la 4^e colonne du tableau des page 3 et 4 ;
 - Tests pratiques : sont effectués au sein du CFP sur convocation.

Les champs des tests d'attentes fondamentales (TAF) sont les suivants pour :

Le français :

[https://edu.ge.ch/co/sites/default/files/atoms/files/champ_evacom_fr11_taf.2019-2020.vdef .pdf](https://edu.ge.ch/co/sites/default/files/atoms/files/champ_evacom_fr11_taf.2019-2020.vdef.pdf)

Les mathématiques :

https://edu.ge.ch/co/sites/default/files/atoms/files/champ_evacom_ma11_taf_2019-2020vdef.pdf

5. CFP Hors Commerce

Les administrations des différents CFP se répartissent sur le canton selon la carte suivante :



Selon la formation, les différents CFP peuvent disposer de bâtiments annexes qui vous seront communiqués, lors de l'inscription auprès des administrations mentionnées.



6. Confirmations

Les confirmations d'inscriptions sont obligatoires et se déroulent dans les CFP susmentionnés le **jeudi 25 juin** entre **13h30 et 17h30**.